



TERMES DE REFERENCE

*RECRUTEMENT D'UN CONSULTATION OU BUREAU / CABINET D'ETUDE POUR
L'EVALUATION A MI-PARCOURS*

*PROJET : « ASSISTANCE HUMANITAIRE MULTISECTORIELLE INTÉGRÉE POUR LES
GROUPES DE POPULATION LES PLUS À RISQUE DANS LA RÉGION SAHÉLIENNE
LIMITROPHE DU MALI (CERCLE : GAO, BOUREM ET ANSONGO) ET DU NIGER
(DEPARTEMENTS D'ABALAK, TCHINTABARADEN ET TILLIA) ».*

JUILLET 2025

I. INFORMATION GENERALE DU PROJET

Titre du projet : « Assistance humanitaire multisectorielle intégrée pour les groupes de population les plus à risque dans la région sahélienne limitrophe du Mali et du Niger »

- **Localités d'intervention du projet :**
 - **Au Niger :**
 - Région de Tahoua : Départements de Tillia (commune de Tilla), Tchintabaraden (Communes de Tchintabaraden et de Kao) et Abalak (communes d'Abalak, d'Akoubounou, d'Azeye, de Tabalak et de Tamaya)
 - **Au Mali :**
 - Région de Gao : Cercle de Gao (Communes de Gounzoureye, Soni Ali Ber et Gabero), Ansongo (Communes de Ansongo, Bara) et Bourem (Commune de Taboye)
- **Durée du projet :** 24 mois (août 2024 - juillet 2026)
- **Domaines d'intervention :** Sécurité alimentaire et nutritionnelle, Eau potable, Hygiène et Assainissement (WASH), Abris et Articles Non Alimentaires (NFIs), Action humanitaire anticipée et Renforcement des capacités communautaires
- **Partenaires de mise en œuvre :** Consortium dirigé par Arbeiter-Samariter-Bund (ASB) en collaboration avec arche noVa e.V., Nouveaux Horizons au Mali et Adkoul au Niger
- **Population cible :** 40 600 (26 390 au Niger et 14 210 au Mali) participants directs, avec une attention particulière aux femmes, aux enfants, aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap
- **Bailleur :** Ministère fédéral allemand des affaires étrangères (GFFO)
- **Objectif général du projet**

Contribuer à la dignité et à l'amélioration du bien-être des groupes de population les plus exposés, touchés par des années de conflit et de catastrophes, par le biais de la sécurité alimentaire, des capacités de réponse des communautés au changement climatique, des interventions WASH et des abris dans la région sahélienne limitrophe du Mali et du Niger.

➤ Objectifs spécifiques du projet

OS1 – Les ménages les plus exposés aux conflits et aux chocs climatiques ont amélioré leur sécurité alimentaire selon les normes Sphère.

OS2 – Les ménages les plus exposés aux conflits et aux chocs climatiques ont amélioré leur accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène conformément aux normes Sphère.

OS3 – Les ménages les plus exposés aux conflits et aux chocs climatiques ont accès à un logement adéquat et à des articles de première nécessité conformément aux normes Sphère.

OS3 – Amélioration de l'accès à des régimes alimentaires suffisants et équilibrés grâce à la distribution de denrées alimentaires ou d'argent et à la capacité d'anticiper les facteurs d'insécurité alimentaire.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Mali et le Niger se classent respectivement aux 188^e et 189^e rangs sur les 195 pays figurant sur la liste de l'indice de développement humain (IDH). Depuis de nombreuses années, la région sahélienne limitrophe du Mali et du Niger traverse une crise humanitaire multidimensionnelle exacerbée par des conflits armés

persistants, une insécurité alimentaire chronique, et des événements climatiques extrêmes tels que les sécheresses prolongées et les inondations fréquentes. Ces crises combinées ont provoqué des déplacements forcés massifs, entraînant une pression accrue sur les ressources déjà limitées et les infrastructures essentielles.

Dans ce contexte complexe et volatil, les populations vulnérables, notamment les femmes, les enfants, les personnes âgées et celles en situation de handicap, sont particulièrement exposées à des conditions de vie précaires, à l'insécurité alimentaire, au manque d'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement adéquats. Les mécanismes communautaires traditionnels de résilience sont affaiblis, augmentant ainsi la nécessité d'une intervention humanitaire intégrée, durable et coordonnée.

Lancé en aout 2024 pour une durée de 2 ans, le projet « **Assistance humanitaire multisectorielle intégrée pour les groupes de population les plus à risque dans la région sahélienne limitrophe du Mali et du Niger** » financé par l'entremise du **ministère fédéral allemand des Affaires étrangères** (GFFO) et implémenté par le consortium ASB au Niger et AN au Mali avec l'accompagnement de leurs partenaire Adkoul et NoHo.

C'est dans ce contexte qu'après un an d'exécution, il est prévu de réaliser une évaluation au Niger et au Mali afin de mesurer le niveau d'atteinte des résultats, de relever les difficultés et d'obtenir des recommandations pour une éventuelle réorientation des activités avant la fin du projet. Pour cela, un consultant ou une équipe de consultants, ayant une expérience avérée en sécurité alimentaire, en reconstruction des infrastructures et services de base, en abris et biens non alimentaires, ainsi qu'une bonne connaissance du contexte des régions de Tahoua et de Gao, sera recruté(e).

III. OBJECTIFS DES SERVICES DE CONSULTATION

3.1. DESCRIPTION GENERALE DES SERVICES COUVERTS PAR LA CONSULTATION

L'objectif global de cette évaluation à mi-parcours est d'apprécier qualitativement et quantitativement, selon les critères de l'OCDE/CAD (pertinence, efficacité, efficience, impact préliminaire et durabilité), les interventions mises en œuvre dans le cadre du projet dans les **régions de Tahoua (Niger) et Gao (Mali)**. Le(s) Consultant(s) devront fournir une analyse approfondie permettant d'apprécier les réalisations à ce stade intermédiaire du projet, en vue d'orienter de manière informée et pertinente les ajustements nécessaires pour l'atteinte optimale des objectifs fixés.

Cette évaluation permettra de comparer la situation actuelle (à mi-parcours) avec la situation initiale (référence) établie au début du projet afin de mesurer les progrès réalisés sur les indicateurs définis dans le cadre logique. Le(s) Consultant(s) devront également identifier les facteurs internes et externes qui influencent la mise en œuvre des activités du projet et proposer des recommandations claires pour maximiser l'efficacité et la durabilité des résultats.

3.2. OBJECTIFS SPECIFIQUES

➤ ANALYSE ET EVALUATION DU CONTEXTE ET DE LA POPULATION CIBLE

Le(s) Consultant(s) devront :

- Réaliser une analyse détaillée du contexte opérationnel actuel et des conditions spécifiques des populations bénéficiaires, en mettant l'accent sur leurs capacités et vulnérabilités.
- Examiner si le cadre politique, réglementaire et culturel actuel favorise une participation active et équitable des hommes et des femmes, ainsi que des groupes vulnérables dans l'atteinte des objectifs du projet.

- Identifier et analyser les obstacles existants qui pourraient limiter la participation effective des femmes, des jeunes, des personnes âgées et des personnes en situation de handicap dans les interventions du projet.
- Évaluer la prise en compte effective des normes et principes de durabilité environnementale dans la mise en œuvre du projet et leur niveau d'intégration et de compréhension parmi les populations et les autorités locales.
- Organiser des groupes de discussion dans les communautés ciblées afin d'apprécier leur implication effective, documenter leur niveau de participation et formuler des recommandations pour renforcer leur engagement dans la suite des activités.

➤ ÉVALUATION INTERMEDIAIRE DES RESULTATS DU PROJET

Le(s) Consultant(s) devront :

- Évaluer l'état d'avancement des indicateurs du projet en les comparant aux objectifs fixés à mi-parcours.
- Renseigner le niveau d'atteinte de l'ensemble des indicateurs outcomes
- Identifier clairement les écarts constatés par rapport aux prévisions et analyser leurs causes.
- Proposer des ajustements éventuels aux indicateurs et/ou aux stratégies d'intervention en vue d'optimiser l'atteinte des résultats finaux du projet.
- Développer des recommandations stratégiques claires et opérationnelles pour orienter la mise en œuvre des activités durant la seconde moitié du projet.

3.3.RESULTATS ATTENDUS DE L'ETUDE

Les résultats attendus de cette évaluation sont :

Le(s) Consultant(s) devront produire les résultats suivants :

- Un rapport d'évaluation complet, structuré et bien argumenté, incluant une synthèse exécutive claire, en français est fourni ;
- Une analyse des progrès réalisés à mi-parcours par rapport aux objectifs et indicateurs du cadre logique du projet est dressée ;
- Une documentation des facteurs de réussite, des contraintes rencontrées et des leçons apprises est fournie ;
- Des recommandations concrètes, réalistes et priorisées pour améliorer l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions durant la deuxième moitié du projet sont listées ;
- Une évaluation qualitative et quantitative de l'efficacité des mécanismes de redevabilité, de gestion des plaintes et de retour d'information mis en place est réalisée ;
- Une appréciation du degré d'intégration des thématiques transversales : genre, inclusion des personnes handicapées, protection, durabilité environnementale est prise en compte ;

- Une matrice synthétique des recommandations accompagnée d'un plan d'action pour leur mise en œuvre est fournie.

IV. QUESTIONS D'EVALUATION

Le(s) Consultant(s) devront répondre aux questions clés suivantes pour orienter leur analyse et formuler des recommandations pertinentes :

Critère	Questions spécifiques d'évaluation
Pertinence	- Les interventions du projet répondent-elles aux besoins réels et prioritaires identifiés par les communautés cibles ? - Les stratégies adoptées sont-elles adaptées au contexte socio-économique, culturel, environnemental et sécuritaire de la région ?
Efficacité	- Dans quelle mesure les activités réalisées à mi-parcours ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus ? - Quels sont les facteurs internes ou externes ayant influencé positivement ou négativement l'atteinte des résultats à ce stade du projet ?
Efficiences	- Les ressources financières, humaines et matérielles ont-elles été utilisées de manière optimale pour atteindre les résultats intermédiaires du projet ? - Existe-t-il des moyens d'améliorer l'efficacité dans la suite de la mise en œuvre ?
Impact préliminaire	- Quels changements qualitatifs et quantitatifs préliminaires peut-on observer chez les bénéficiaires directs et indirects ? - Les interventions ont-elles eu des effets non anticipés positifs ou négatifs ?
Durabilité	- Les résultats atteints à mi-parcours sont-ils susceptibles de se maintenir après la fin du projet ? - Quels mécanismes de pérennisation ont été identifiés ou mis en place pour garantir la durabilité des acquis du projet ?
Genre et Inclusion	- Comment le projet intègre-t-il de façon effective les préoccupations spécifiques liées au genre, à l'âge et au handicap ? - Quels sont les obstacles rencontrés dans l'intégration de ces groupes vulnérables et comment pourraient-ils être surmontés ?
Redevabilité	- Les mécanismes de gestion des plaintes et de retour d'information sont-ils fonctionnels, accessibles et utilisés par les bénéficiaires ? - Comment pourrait-on renforcer l'efficacité de ces mécanismes dans la suite du projet ?

V. LA MÉTHODOLOGIE

Le(s) Consultant(s) ou le bureau chargé(s) de l'évaluation proposeront leurs propres méthodes et techniques afin de répondre aux objectifs définis, tout en précisant clairement les critères d'échantillonnage et la composition finale de l'échantillon choisi. Toutefois, ils devront prévoir une collecte simultanée des données qualitatives et quantitatives afin de permettre une comparaison immédiate des résultats.

Ainsi, les méthodes suivantes devront obligatoirement être intégrées :

Analyse/Revue documentaire : Examen détaillé des rapports intermédiaires, du cadre logique du projet, de la stratégie MEAL, des outils et mécanismes de gestion des plaintes, ainsi que tout autre document pertinent pour contextualiser l'évaluation.

Enquêtes quantitatives structurées : Administration de questionnaires à un échantillon représentatif des bénéficiaires directs afin de recueillir des données quantitatives sur les indicateurs de résultats du projet.

Discussions de groupes (Focus groups) : Organisation de séances participatives avec des groupes homogènes (femmes, jeunes, hommes, etc.) pour approfondir les perceptions et mesurer les impacts qualitatifs des interventions.

Entretiens individuels approfondis avec des informateurs clés (es): Conduite d'entretiens semi-dirigés auprès de bénéficiaires sélectionnés, du personnel clé du projet, des autorités locales et des partenaires impliqués, afin de recueillir des perspectives diversifiées et détaillées.

Visites de terrain systématiques : Observation directe et vérification des réalisations physiques sur les sites d'intervention, particulièrement dans les domaines WASH, sécurité alimentaire, abris et NFIs.

Analyse comparative des indicateurs SMART : Examen rigoureux de la progression vers les indicateurs, en utilisant les données collectées.

Analyse contextuelle : Évaluation des dynamiques sécuritaires, environnementales, culturelles et sociales influençant la mise en œuvre et l'efficacité des interventions.

Par ailleurs, le(s) Consultant(s) devront aussi spécifiquement présenter :

Techniques d'analyse des données : Méthodes et outils utilisés pour assurer une analyse rigoureuse et fiable des données qualitatives et quantitatives collectées.

Sécurité des données : Dispositions et mesures de protection prévues pour garantir la confidentialité et la sécurité des données collectées tout au long du processus.

Assurance qualité : Procédures mises en place pour assurer la fiabilité, la validité et la crédibilité des résultats obtenus.

Mobilisation communautaire : Approche et techniques envisagées pour garantir une participation active et effective des communautés concernées dans le processus d'évaluation.

Hypothèses de risques et mesures de mitigation : Identification des risques potentiels liés à l'évaluation et propositions concrètes des mesures préventives et correctives pour y faire face efficacement.

La préparation de l'évaluation devra inclure des consultations avec l'ensemble des parties prenantes afin d'assurer une prise en compte exhaustive de leurs attentes et besoins en informations. L'évaluation sera supervisée par le MEAL Manager du Consortium. Le(s) Consultant(s) devront également mener des entretiens avec les acteurs régionaux et les partenaires institutionnels concernés au Mali et au Niger, ainsi qu'avec les communautés villageoises et les autorités locales.

VI. PORTÉE DE L'ÉVALUATION

Pendant un mois (août), l'évaluation couvrira le Niger et le Mali spécifiquement, la région de Tahoua (Départements de Tillia (commune de Tilla), département de Tchintabaraden (Communes de Tchintabaraden et de Kao) et département d'Abalak (communes d'Abalak, d'Akoubounou, d'Azeye, de

Tabalak et de Tamaya) au Niger et Région de Gao (Cercle de Gao (Communes de Gounzoureye, Soni Ali Ber et Gabero), Ansongo (Communes de Ansongo, Bara) et Bourem (Commune de Taboye)).

VII. LIVRABLES ATTENDUS

Le(s) Consultant(s) devront fournir les produits suivants dans les délais convenus avec l'équipe de coordination du projet :

- i. **Rapport de démarrage** (comprenant la compréhension de la mission, la méthodologie détaillée, les outils de collecte proposés, le plan d'échantillonnage, le chronogramme prévisionnel, et les hypothèses de risques avec leurs mesures de mitigation).
- ii. **Outils de collecte de données validés** (questionnaires, guides d'entretien, grilles d'observation, etc.).
- iii. **Base de données apurées** et documentées (fichiers Excel), comprenant les données brutes nettoyées et prêtes à l'analyse.
- iv. **Rapport provisoire d'évaluation** (comprenant une analyse préliminaire, les constats majeurs, et des recommandations initiales), à soumettre pour validation avant rédaction du rapport final.
- v. **Présentation PowerPoint** des résultats clés de l'évaluation, pour diffusion lors d'un atelier de restitution auprès des partenaires, bailleurs et autres acteurs concernés.
- vi. **Rapport final d'évaluation** intégrant les observations et commentaires des parties prenantes, structuré et documenté (avec annexes : liste des personnes rencontrées, outils utilisés, photos, plans, graphiques, tableaux d'indicateurs, etc.).
- vii. **Résumé exécutif** (3 pages maximum) reprenant les points saillants du rapport final.

Tous les livrables devront être fournis en version électronique (Word, Excel, PDF et PowerPoint) et dans un format imprimable de qualité professionnelle. Seul le rapport final doit aussi être déposé en version physique.

VIII. QUALIFICATIONS ET CONNAISSANCES

Expert (e) principal (e) ou le/la Chef (fe) de mission : Expert (e) national en évaluation de projet doit avoir des compétences minimales requises en termes de qualification et expérience suivantes :

Formation	
Minimale	Une formation d'études supérieures sanctionnées par un diplôme d'au moins niveau maîtrise (BAC+5) dans des disciplines liées à la coopération au développement et/ou au suivi et à l'évaluation de projets - Diplôme universitaire (Bac + 5 ou plus) en sciences sociales, sociologie, anthropologie ou relations internationales ; - Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion et/ou l'évaluation de projet orientés dans l'humanitaire, la prévention/gestion de risque et le développement
Expérience	
Générale	Expérience professionnelle d'au moins dix ans en matière de gestion, suivi et/ou évaluation de projet/programme de développement dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la gestion des risques de catastrophe, de la reconstruction des infrastructures et services de base et de la cohabitation pacifique et inclusive

Spécifique	- Au moins 3 expériences prouvées en évaluations de programme d'envergure nationale ou régionale dont au moins 1 dans l'humanitaire. - Expériences professionnelles spécifiques d'au moins cinq ans au Niger - Expérience dans la région de Tahoua et en particulier dans les trois départements serait un atout - Connaissances solides de résolution de crises ; en milieux communautaires/ ruraux ; - Expérience significative dans la collecte et l'analyse des données quantitatives (ex : entretien semi- directifs) ; - Expérience avérée dans l'analyse sociologique
Compétences et capacités	
Minimales	- Excellente capacité relationnelle en français. - Excellente capacité analytique, de synthèse de données, de conception, de rédaction et d'expression ; - Parfaite maîtrise des logiciels MS Office, KOBO-Collect et éventuellement d'autres bases de données. - Efficacité dans l'organisation du travail en fonction des objectifs à atteindre et des échéances fixées. - Capacité à travailler en équipe et respecter des délais serrés ; - Disponibilité et aptitude à travailler et à voyager dans les départements cibles.
Connaissances linguistiques et qualités	
- Parfaite maîtrise du Français, écrit et oral. - Maîtrise du Tamasheq, du Sonrai, du Haoussa, de l'Arabe, du Peulh et du Zarma	
Il est préférable d'avoir une équipe diversifiée et mixte afin de s'assurer que les besoins et les expériences des femmes et des hommes sont pris en compte et que les femmes et les hommes se sentent à l'aise pour parler avec les consultants.	

IX. DUREE DE L'ETUDE

La durée proposée pour la consultation est fixée à un maximum de 30 jours. Cette période comprend l'ensemble des activités, notamment la préparation et l'analyse documentaire, les déplacements dans les zones d'intervention, la conception et la validation des outils, la formation des enquêteurs, la collecte des données, les interviews, l'analyse, la rédaction des livrables et la restitution finale.

À titre indicatif, le calendrier de la mission se décline comme suit :

Étape	Activité principale	Durée estimée
1	Élaboration et validation des TdR pour l'appel à soumission	3 jours
2	Publication de l'offre et réception des soumissions	14 jours
3	Analyse des offres et sélection de l'offre la mieux-disante	3 jours
4	Réunion de cadrage avec le consultant sélectionné	1 jour
5	Préparation et soumission du rapport de démarrage	5 jours
6	Validation des outils de collecte	3 jours
7	Formation des enquêteurs de terrain	1 jour
8	Collecte des données sur le terrain (quantitatives et qualitatives)	10 jours
9	Nettoyage, traitement et analyse des données	2 jours
10	Rédaction du rapport provisoire	4 jours

11	Réception et intégration des commentaires	2 jours
12	Finalisation du rapport et soumission du rapport final + restitution	2 jours

Le(s) Consultant(s) devront inclure une proposition de chronogramme détaillé dans leur offre technique. Ce chronogramme sera ajusté et validé avec l'équipe de coordination du projet lors de la réunion de cadrage.

X. SOUMISSION DES OFFRES ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Les consultants sont invités à soumettre des offres qui devront comprendre :

➤ OFFRE TECHNIQUE

Le consultant fera une proposition technique incluant sa compréhension des termes de référence, la méthodologie de conduite de la mission et les ressources à mobiliser ainsi que le calendrier détaillé d'exécution de l'étude.

L'offre technique doit contenir les éléments suivants :

- Une note méthodologique détaillée de la prestation et le chronogramme d'intervention du/de la consultant/e ;
- Les références pour les expériences spécifique (références du bureau ou de chaque consultant/e s'il s'agit d'un groupe de consultants) avec certificats en appui ;
- Des références techniques de l'expert principal qui dirigera l'étude ainsi que, du/de la consultant/e partenaire ou du groupe de consultants partenaires ;
- La compréhension de la mission et commentaires éventuels sur les TdRs ;
- Une proposition de canevas du rapport d'étude ;
- Des Curriculum vitae détaillés du/de la consultant/e et du personnel technique (avec les diplômes dûment légalisés) affecté à l'étude ;

Le/la consultant/e /le groupe de consultants doit démontrer qu'il/elle dispose du personnel de mise en œuvre compétents et expérimentés capable de concevoir et de mettre une telle étude sur le terrain. L'expertise professionnelle et l'expérience en matière de gestion sont notées ainsi que la connaissance des langues locales, de la région et l'expérience des travaux en zone communautaire seront déterminant dans le choix du/de la consultant/e ou groupe de consultants.

➤ OFFRE FINANCIERE

Le/la consultant (e) fera une proposition financière détaillée obligatoirement en TTC, couvrant toutes les charges. Les propositions financières ne tenant pas compte de cette indication sont écartées de la course.

L'offre financière (canevas en annexe 1) présentée doit ressortir :

- Les couts (- Honoraire du ou des consultants ; - Les honoraires des agents enquêteurs, -leur déplacement sur terrain ; - Leur hébergement ;
- Une rubrique sécurité compte tenu du contexte de la zone ;

- Les frais d'organisation de l'atelier de restitution du rapport de l'étude
- Les frais liés aux reportages jusqu'à l'élaboration du rapport final.) hors taxes, toutefois la TVA sera retenue sur le montant total de l'offre puis reversé aux services des impôts (la quittance de versement faisant foi).
 - Une lettre de soumission signée, datée et cachetée et comportant le montant de l'offre en hors taxe (voir canevas en annexe 2) ;
 - Le prestataire joindra à son offre financière un chronogramme détaillé des tâches.

➤ CONDITIONS DE PAIEMENT

Les paiements se feront selon les modalités suivantes :

- 40 % à la signature du contrat, après soumission et validation du rapport de démarrage ;
- 30 % après la soumission et validation du rapport provisoire incluant les livrables intermédiaires (rapport de collecte, base de données apurées) ;
- 30 % après soumission, validation et approbation du rapport final, y compris la restitution orale.

Tous les paiements seront effectués par virement bancaire, sur présentation des livrables validés par l'équipe de coordination du projet.

XI. CRITERES D'APPRECIATION DES OFFRES

Une procédure en deux étapes sera utilisée pour évaluer les offres : l'évaluation des propositions techniques devant être achevée avant que les offres financières ne soient ouvertes, analysées et comparées.

L'offre technique comportera un total de 70 points selon la clé de répartition ci-dessous :

- **Profil du consultant principal proposé** incluant les évaluations antérieurement conduites et références des commanditaires.
- **Profil d'autres ressources humaines**
- Qualité et la pertinence de la **méthodologie**
- Compréhension des termes de référence
- Connaissance de la **zone d'intervention** du projet

Les offres techniques seront évaluées sur la base d'une liste de critères. Pour être qualifiés techniquement, le/la consultant/e /la groupe de consultants doit obtenir au moins 70 /100 des notes techniques et seuls ceux qui obtiennent au moins 70/100 points peuvent être pris en compte dans l'évaluation des offres financières. Un comité d'évaluation composé d'au moins trois spécialistes du secteur sera constitué et validé par le Chef de Mission de ASB Niger et tiendra compte des critères ci-dessous.

L'offre financière sera évaluée en fonction du rapport prix qualité.

Le candidat sera retenu sur la base de la note cumulée de l'évaluation technique et de l'évaluation financière. Le candidat ayant le score le plus élevé et expérience avérée apte à faire l'étude sera retenu comme adjudicataire provisoire. En cas de désistement, le deuxième sera contacté.

NB : Après l'évaluation des propositions techniques, les offres qui n'ont pas obtenu le score technique minimum requis de 70 /100 points seront notifiées par écrit et leurs propositions financières leur seront retournées sans être ouvertes à la fin de la procédure.

Les offres techniques du/de la consultant/e /la groupe de consultants seront évaluées en fonction des critères ci-dessous. Ces critères techniques représentent 80 % de l'évaluation globale des offres.

No.	DESIGNATIONS	Score maximale
1	Personnel du/de la consultant/e /de la groupe de consultants	
1.1	Une formation d'études supérieures sanctionnées par un diplôme d'au moins niveau maîtrise (BAC+5) dans des disciplines liées à la coopération au développement et/ou au suivi et à l'évaluation de projets	
1.1.1	Diplôme universitaire (Bac + 5 ou plus) en sciences sociales, sociologie, anthropologie ou relations internationales ;	10
1.1.2	Au moins 5 ans d'expérience dans la gestion et/ou l'évaluation de projet orientés dans l'humanitaire, la prévention/gestion de risque et le développement ;	7
1.1.4	Expérience significative dans la collecte et l'analyse des données quantitatives (ex : entretien semi- directifs)	10
1.1.5	Expérience de travail dans le Sahel	3
Total 1 /30pts		30
2	Références techniques du/de la consultant/e /de la groupe de consultants	
2.1	Nombre d'évaluations de projet réalisées (Chaque étude justifiée (Chaque certificat de bonne exécution et contrat signé et enregistré fourni = 10 pts)	30
Total 2 /30pts		30
3	Organisation du travail	
3.1	Compréhension et commentaires éventuels sur les Tdrs	10
3.2	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TdRs	15
3.3	Plan du travail	10
3.4	Proposition de canevas de rapport	5
	Total /40pts	40
Total note technique/ 100		100

Les offres financières seront évaluées pour vérifier leur exactitude arithmétique et si le prix d'une offre semble anormalement bas par rapport aux services à fournir, le/la consultant/e /la groupe de consultants sera invité à soumettre une ventilation écrite de son calcul du prix. Si, après examen des notes soumises par le/la consultant/e /la groupe de consultants, des doutes raisonnables persistent quant à la possibilité de fournir les biens et travaux requis à partir des tarifs proposés et si l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que cela représente un risque considérable pour l'exécution du contrat, l'offre en question devra être exclue.

Pour permettre une comparaison des offres, l'évaluation des prix des offres tiendra compte des droits et taxes à l'importation effectivement applicables. Dans le cadre des marchés de travaux, le/la consultant/e /la

groupe de consultants est responsable de tous les droits, taxes et autres prélèvements et doit tenir compte de ces facteurs dans la préparation de leurs offres. L'évaluation et la comparaison des offres doivent être effectuées sur cette base. L'évaluation financière des offres pour les travaux doit être strictement en termes monétaires.

La note financière (Pf) est établie de la manière suivante :

$Pf = (Fm \times 100) / F$ où : Pf est la note financière Fm est le montant de la proposition financière évaluée la moins disante, F est le montant de la proposition financière

La note combinée des évaluations techniques et financières est établie comme suit :

$S = (TxPt) + (FxFp)$ où T (80%) et F (20%) sont les poids respectifs attribués à la proposition technique et financière conformément aux spécifications des données particulières de la demande de propositions.

Le/la consultant/e ayant obtenu la note combinée la plus élevée après la correction du montant de chaque proposition financière, est retenu pour la négociation des termes définitifs du contrat.

XII. PRESENTATION DES OFFRES

Le soumissionnaire doit présenter son offre de la façon suivante :

- 1) Les documents (administratifs et techniques) de l'offre technique seront classés et reliés (dont un original et une copie). Ils seront placés dans une enveloppe « **A** » à cacheter intitulée « **OFFRE TECHNIQUE** » et portant le nom du soumissionnaire ;
- 2) Les documents de l'offre financière seront classés et reliés en deux exemplaires (dont un original et une copie). Ils seront placés dans une enveloppe « **B** » à cacheter intitulée « **OFFRE FINANCIERE** » et portant le nom du soumissionnaire ;
- 3) Les enveloppes « **A** » et « **B** » seront mises dans une seule et même enveloppe « **C** » absolument neutre, portant aucune mention en dehors seulement des indications suivantes :
- 4) Dans le coin supérieur gauche mentionnez :

« APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/GFFO/TAH/ 2025/LOG

ÉVALUATION A MI-PARCOURS DU PROJET

« Assistance humanitaire multisectorielle intégrée pour les groupes de population les plus à risque dans la région sahélienne limitrophe du Mali et du Niger ».

XIII. REMISE DES OFFRES

Les dossiers d'offres doivent être déposés aux adresses suivantes :

- Au bureau de l'ONG ASB NIGER à Niamey, sis Koiri Kano à environ 300 mètres du CICR en allant vers le CEG 14, Tél : 86 38 03 43
- Au bureau de l'ONG ASB NIGER à Tahoua, sis quartier Sabon Gari non loin de la station Services ORIBA sur la route de Konni, Tél : 97 86 20 85.
- Au bureau de l'ONG ADKOUL à Tahoua, quartier **Sabon Gari**, Tél : 20 61 09 12 / 90 11 87 28 .

Au plus tard le 31/07/2025 à 10h00

NB : Aucun dossier ne sera rendu aux postulants.

XIV. ANNEXES :

Annexe 1 : Cadre des résultats et indicateurs du projet

Chaine de résultats	N° ind	Indicateur	Baseli ne	Cible à mi-parcours	Cible finale	Observations
Outcome 1 : Les ménages les plus exposés aux conflits et aux chocs climatiques ont amélioré leur sécurité alimentaire selon les normes Sphère	I.1.1	% de ménages et d'élèves ciblés ayant un score de consommation alimentaire acceptable				
	I.1.2	Augmentation du revenu des ménages				
Outcome 2 : Les ménages les plus exposés aux conflits et aux chocs climatiques ont amélioré leur accès à l'eau potable, à l'assainissement et aux connaissances sur les bonnes pratiques d'hygiène conformément aux normes Sphère	I.2.1	% des ménages ciblés utilisant des services de base d'eau potable inclusifs				
	I.2.2	% de ménages utilisant des latrines dignes, sûres et accessibles à tous				
	I.2.3	% de ménages touchés capables de décrire correctement trois mesures de prévention des maladies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène				
	I.2.4	% de femmes et de filles capables de décrire des pratiques d'hygiène menstruelle adéquates				
Les ménages les plus exposés aux conflits et aux chocs climatiques ont accès à un logement adéquat et à des articles de première nécessité conformément aux normes Sphère		% de ménages cibles vivant dans des abris adéquats répondant aux normes nationales en matière d'abris				
		% de ménages ayant utilisé les articles non alimentaires fournis aux fins prévues				
Amélioration de l'accès à des régimes alimentaires suffisants et équilibrés grâce à la distribution de denrées alimentaires ou d'argent et à la capacité d'anticiper les facteurs d'insécurité alimentaire		Nombre de séances de sensibilisation de la communauté organisées				
		Nombre de simulations des protocoles d'action précoce inclusifs pilotés par la communauté (iEAP) pour les seuils déclenchant une détérioration de l'accès à l'alimentation				
		% d'individus capables de couvrir leurs besoins nutritionnels sur 30 jours				

Résultat 1.2 : Les écoliers âgés de 5 à 13 ans ont accès à des repas réguliers et équilibrés grâce à un programme d'alimentation scolaire		Nombre d'élèves âgés de 5 à 13 ans ayant reçu une aide alimentaire grâce aux programmes d'alimentation scolaire (600 au Mali et 1200 au Niger)				
Amélioration de l'accès à la nourriture grâce au renforcement des sources de revenus sensibles au climat		Nombre de ménages (dont 30 % de femmes chefs de ménage) ayant bénéficié d'une aide conditionnelle (argent liquide pour le travail)				
		Nombre de ménages ayant reçu des semences adaptées au climat pour des productions sensibles au climat				
Amélioration de l'accès équitable et abordable à une quantité suffisante d'eau salubre pour répondre aux besoins domestiques et de boisson		Nombre des points d'eau conformes aux normes de qualité de l'eau de Sphere				
		Nombre des personnes qui ont un accès équitable et abordable à une quantité suffisante d'eau salubre pour répondre à leurs besoins domestiques et de boisson.				
		Nombre de comités de gestion de l'eau créés ou revitalisés comprenant au moins 50 % de femmes				
Amélioration de l'accès sûr et sécurisé à des toilettes adéquates, appropriées et acceptables		Nombre de personnes touchées par un déplacement forcé ayant accès à des latrines adéquates, appropriées et acceptables (sexe, âge, handicap)				
Sensibilisation accrue aux principaux risques de santé publique liés à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène, et possibilité d'adopter des mesures individuelles, domestiques et communautaires pour les réduire		% de personnes connaissant au moins 3 des 5 moments clés pour se laver les mains				
Les femmes et les jeunes filles en âge d'avoir leurs règles ont un meilleur accès aux connaissances et aux produits d'hygiène qui soutiennent leur dignité et leur bien-être		% de femmes et de filles en âge d'avoir leurs règles qui connaissent au moins trois pratiques d'hygiène menstruelle				
Amélioration de l'accès aux abris de base et à l'aide aux articles ménagers Restauration et maintien de la santé, de la dignité et de la sécurité		Nombre de ménages ayant bénéficié de kits d'hébergement d'urgence				
		% de ménages déclarant un accès nouveau ou amélioré à une énergie propre et renouvelable (au moins 30 % de ménages dirigés par des femmes)				

Annexe 2 : Canevas de l'offre financière

CADRE DE BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

[illegible]

DEVIS ESTIMATIF :

N°	DESIGNATION	Unité	Quantité	PU	Montant
	TOTAL GENARAL (Hors Taxe)				

Annexe2 : Modèle de lettre de soumission

La lettre de soumission ;

Objet : ;

Monsieur,

1. Après avoir examiné les termes de références dont nous accusons réception, nous, soussignés, offrons d'exécuter ces travaux d'étude conformément aux conditions énoncées dans les documents susmentionnés pour la somme hors taxes de
2. Les termes de référence font partie intégrante de notre proposition.
3. Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à commencer les études dans les délais précisés dans les conditions contractuelles et à les achever en totalité dans le délai indiqué dans lesdites conditions contractuelles.
4. Nous acceptons de nous tenir à cette offre pendant une période de 180 jours à partir de la date de soumission/d'ouverture précisée dans l'appel d'offres. Notre offre restera contraignante et pourra être acceptée à n'importe quel moment avant l'expiration de cette période.
5. En attendant l'éventuelle signature d'un contrat, la présente offre, ainsi que son acceptation écrite par vous, constitue un lien contractuel contraignant entre nous.
6. Il est entendu que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre la moins - disant ou toute autre offre que vous pourrez recevoir.

Daté de :

Signature :